



**Conseil communal de Genolier**  
**Rapport de la commission des eaux et égouts**

---

**Objet :** **Préavis N°34/2023**

Demande de crédit de CHF 193'500.- TTC, destiné à financer, pour moitié, la pose d'une conduite d'eau sous pression comme liaison de secours entre les communes de Givrins et Genolier

**Séance :** Mercredi 26 avril

**Présents :** Municipalité : Jean Zucchello

Commission eaux et égouts : Andreas Friedrich, Martin Schlaepfer et Glenn Geissmann

**Excusés :** David Vez, Marco Rusconi

---

Le conseil communal de Givrins s'est réuni lors de sa séance du 27 avril 2023, au cours de laquelle ce projet a été débattu et accepté. Le projet approuvé est en réalité identique à celui présenté dans le préavis 60/2020, qui avait été retiré à l'époque. Toutefois, il est important de souligner que le contexte dans lequel ce projet s'inscrit a connu des changements significatifs. En effet, les deux communes ont rencontré des difficultés croissantes en matière d'approvisionnement en eau, notamment pendant la période estivale.

La pose de cette conduite d'eau sous pression entre les communes de Givrins et Genolier permet de répondre aux besoins identifiés dans les plans directeurs de distribution d'eau (PDDE) des deux communes, tels que la fourniture d'eau de secours ou un soutien plus régulier en approvisionnement en eau potable.

La commission des eaux et égouts exprime ses remerciements au Municipal, M. Jean Zucchello, pour la pertinence de ses informations et soutient cette demande de crédit.

**Au vu de ce qui précède, la commission des eaux et égouts suggère au conseil d'accepter les conclusions du préavis n°34/2023 tel que présenté.**

Genolier, le 22.05.2023

Andreas FRIEDRICH

Martin SCHLAEPFER

Glenn GEISSMANN  
(rapporteur)